



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 123 Octobre 2009

Sommaire

Editorial

Le Fonds mondial de solidarité numérique est mort et alors ?

Actualités

L'action Sonatel se stabilise à la BRVM

La question des cautions oppose toujours l'UNETTS et la Sonatel

Lancement d'un portail sur la coopération décentralisée

La Sonatel et la Poste signe une convention autour d'Orange Money

Lancement d'une plateforme SMS destinée à la lutte contre le SIDA

Quarante et une banques désormais affiliées au GIM-UEMOA

Kër Thiossane obtient une subvention de l'UE pour son projet « Rose des vents numérique »

Politique

Prise de fonction de Ndongo Diaw comme nouveau Directeur général de l'ARTP

Infrastructures et services

Mise en ligne du site du Journal officiel de la république du Sénégal

Projets

ALINIS envisage de doter les commissariats de logiciels de gestion de procédures

Prochain lancement de la chaîne de télévision privée par satellite Touba TV

Rendez-vous

INET Afrique (3-4 novembre 2009, Dakar, Sénégal)

ICT4D 2010 (12-14 octobre 2010, Cape Town, Afrique du Sud)

Forum régional TIC et Agriculture (23-25 novembre 2009, Ouagadougou, Burkina Faso)

Editorial

* Le Fonds mondial de solidarité numérique est mort et alors ?

Lancé à l'occasion de la deuxième réunion préparatoire (PrepCom 2) du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI) en février 2003 à Genève (Suisse) par le Président Abdoulaye Wade en sa qualité de responsable du volet NTIC du NEPAD, le concept de solidarité visait à réduire la fracture numérique tout en permettant l'émergence de nouveaux marchés dans les pays dans lesquels la demande n'était pas solvable. Le bras armé devant permettre l'atteinte de cet objectif était le Fonds de solidarité numérique (FSN) dont l'originalité était d'être alimenté par des contributions volontaires résultant d'un prélèvement de 1% sur les marchés publics relatifs aux TIC. Présentée sans même avoir été soumise auparavant aux diverses instances en charge de la préparation du SMSI, la proposition recueillera tout autant le soutien des organisations de la société civile et des pays du Sud que l'hostilité ouverte ou feutrée des pays du Nord qui préféreraient recourir aux mécanismes de financements existants quitte à en améliorer l'efficacité. Suite à une bataille diplomatique et d'opinion épique, le FSN sera finalement créé en décembre 2003 à Lyon (France) suite à la tenue, dans la même ville, du Sommet des villes et des pouvoirs locaux sur la Société de l'information. Après avoir reçu l'appui financier de quelques villes, états et organismes internationaux, le FSN a démarré ses activités de collecte de fonds dont la France et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la création du FSN sera approuvée par la deuxième réunion préparatoire (PrepCom 2) de la seconde phase du SMSI en février 2005 puis sera définitivement entérinée lors du Sommet de Tunis en décembre 2005. Après une naissance aux forceps, le FSN connaîtra une enfance difficile caractérisée d'une part par sa difficulté à faire adhérer massivement les états, les collectivités locales et les entreprises au principe de Genève du 1% numérique et donc à se financer et d'autre part son incapacité à mettre en œuvre un nombre conséquent de projets visant à réduire la fracture numérique. En effet, en dehors de quelques projets pilotes conduits au Burkina Faso et au Burundi dans le but de mettre les TIC et l'accès à l'Internet au service de communautés engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA ainsi qu'en Indonésie avec la reconstruction de la Mairie de Banda Aceh, détruite par le tsunami de décembre 2004, très peu d'action concrètes ont été menées par le FSN. Pire avec l'arrivée d'Alain Madelin à la présidence de ce dernier, l'accent est désormais mis sur la fourniture de matériel informatique, notamment les fameux tableaux blancs interactifs (TBI) au détriment de projets véritablement structurants et s'attaquant à la réduction de la fracture numérique dans toute sa complexité et non seulement dans sa dimension infrastructurelle et matérielle. Avec la suspension des activités du FSN dans un premier temps puis sa dissolution dans un second temps, le bilan global de cette formidable initiative se résume à un énorme gâchis de temps, d'énergie, de ressources financières et d'espoirs ponctué par des querelles de chiffonniers qui n'intéressent guère tous ceux qui continuent à subir les conséquences de la fracture numérique ainsi que ceux qui la combattent sincèrement sans en faire un business personnel très lucratif. Les regrets et les lamentations n'ayant jamais permis de solutionner durablement les problèmes de ce bas monde, il convient de prendre acte de la mort du Fonds de solidarité numérique et d'appeler les états, dont la responsabilité est première dans la réduction de la fracture numérique, à mettre en place les stratégies, les politiques, les mécanismes et les moyens permettant de la combattre efficacement, en association avec le secteur privé, la société civile et les bailleurs de fonds dont l'action en la matière consistera en autre chose que de beaux discours, de nombreuses réunions et des millions de dollars ou d'euros destinés à la consultation pour au final mettre en œuvre des projets à trois francs six sous dont la durée de vie coïncidera avec celle du financement.

Olivier Sagna

Actualités

* L'action Sonatel se stabilise à la BRVM

L'action Sonatel est restée stable à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) durant le mois d'octobre puisqu'elle a clôturé à la cote de 120.000 Francs CFA le 30 octobre 2009, niveau qui était déjà le sien au 30 septembre 2009.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* La question des cautions oppose toujours l'UNETTS et la Sonatel

La question de la récupération des cautions versées par les exploitants de télécentres à la Sonatel pour l'ouverture de lignes téléphoniques continue d'être une source de contentieux entre l'Union nationale des exploitants de télécentres et téléservices du Sénégal (UNETTS) et la Sonatel. Sur la base d'enquêtes menées auprès de la Caisse des dépôts et consignations, (CDC), l'UNETTS s'est en effet aperçue qu'un certain nombre de ces cautions avaient été transformées par la Sonatel en crédit de recharge téléphonique sans même recueillir l'avis des intéressés alors que ces derniers, qui sont nombreux à avoir cessé leurs activités, souhaitent récupérer ces sommes. L'UNETTS, qui a déjà entamé une action en justice contre la Sonatel pour rupture abusive de convention, envisage de d'introduire une seconde plainte pour violation de la loi 2006-03 du 4 février 2006 portant création de la Caisse des dépôts et consignations devant le Tribunal régional hors classe de Dakar.

* Lancement d'un portail sur la coopération décentralisée

L'ambassade de France au Sénégal et le ministère de la Coopération décentralisée ont procédé, le 22 octobre 2009, au lancement d'une base de données, d'un portail web d'information et d'un guide du partenariat de la coopération décentralisée entre la France et le Sénégal.

Portail sur la coopération décentralisée : <http://www.cooperationdecentralisee.sn/>

* La Sonatel et la Poste signent une convention autour d'Orange Money

Le 21 octobre 2009, La Poste représentée par son Directeur général, Mamadou Thior, et la Sonatel représenté par son Directeur général adjoint, Jean Bardet, ont signé une convention qui permettra aux clients d'Orange Money, de faire toutes les opérations d'inscription, de dépôts et de retrait d'argent à partir de leur téléphone mobile dans les deux cents (200) bureaux de poste du Sénégal. Grâce à ce système qui ne n'implique pas la possession d'un compte bancaire, il sera possible de payer ses factures, d'acheter des biens et services tel l'achat de crédit téléphonique et de transférer de l'argent avec un téléphone mobile.

* Lancement d'une plateforme SMS destinée à la lutte contre le SIDA

Le Réseau africain de l'éducation pour la santé (RAES) a lancé une plateforme SMS destinée aux jeunes et visant à les informer sur tout ce qui touche aux infections sexuellement transmissibles (IST), au VIH/SIDA et à la santé de la reproduction. Pour obtenir des informations, il suffit d'appeler le 77 800 20 77 et en retour l'intéressé reçoit une réponse à sa

demande d'information. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Amélioration de la réponse au VIH/SIDA en milieu scolaire par le dépistage volontaire, la promotion des droits humains et la communication » qui est mis en œuvre avec l'appui de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) dans trois établissements secondaires de Dakar (Lycée Blaise Diagne, Lycée des Parcelles Assainies et Cours secondaires Sacré Cœur).

RAES : <http://www.raes.sn/>

* Quarante et une banques désormais affiliées au GIM-UEMOA

A l'occasion d'une rencontre avec la presse, Blaise Ahouantché, Directeur général du Groupement interbancaire monétaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (GIM-UEMOA), a annoncé que quarante et une (41) banques opèrent désormais dans le cadre de ce système. L'objectif est de promouvoir l'utilisation dans la zone UEMOA de l'instrument monétaire qu'est la carte GIM, un système interbancaire de retrait et de paiement qui permet d'effectuer des opérations à moindre coût puisque la commission maximale autorisée est de 500 Fcfa. Les prévisions du GIM-UEMOA sont que, d'ici un an, au moins quatre vingt (80) banques devraient être partie prenante du système et que toutes les banques de l'UEMOA le seront d'ici deux ans. Au-delà de la promotion de la monétique, il s'agit également, par ce moyen, de concourir à l'augmentation du taux de bancarisation qui est actuellement d'environ 8 % pour l'amener à 25 % à l'horizon 2012.

GIM-UEMOA : <http://www.gim-uemoa.org/>

* Kër Thiossane obtient une subvention de l'UE pour son projet « Rose des vents numérique »

L'association sénégalaise « Kër Thiossane » a obtenu une subvention du Fonds européen de développement (FED) de près de 262 millions de francs CFA (399.409 euros) pour son projet « Rose des vents numérique » visant à l'essaimage de l'art numérique. L'action vise à développer les compétences en matière de création numérique et de logiciels libres dans la création contemporaine. Elle contribuera à des actions de diffusion en ligne lors de deux éditions du Festival Afropixel au Sénégal et au Mali, et du Forum des arts numériques en Martinique. Ce projet a été financé dans le cadre du Programme ACP Cultures qui a comme objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable à travers la promotion d'un environnement favorable à la création, aux échanges, à l'indépendance et à la viabilité du secteur culturel, tout en promouvant les valeurs culturelles fondamentales et leur diversité.

Kër Thiossane : <http://www.ker-thiossane.com/>

Politique

* Prise de fonction de Ndongo Diaw comme nouveau Directeur général de l'ARTP

La cérémonie de passation de service entre Daniel G. Goumalo Seck et Ndongo Diaw, le nouveau Directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) s'est déroulée le 1^{er} octobre 2009.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

Infrastructures et services

* Mise en ligne du site du Journal officiel de la république du Sénégal

En collaboration avec le Secrétariat général du Gouvernement, l'Imprimerie nationale, et le Programme national de bonne gouvernance (PNBG), l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) a procédé le 28 octobre 2009, à la mise en ligne du site du journal officiel de la république du Sénégal (JORS). Le site propose l'essentiel des textes législatifs et réglementaires (codes, conventions collectives, lois, décrets, arrêtés, etc.) publiés au Journal officiel depuis 2001.

JORS : <http://www.jo.gouv.sn/>

Projets

* ALINIS envisage de doter les commissariats de logiciels de gestion de procédures

A l'occasion du séminaire des rendez-vous d'Involys, qui avait pour thème « Rôle des systèmes d'information dans l'évolution de la gouvernance et le développement de la performance », Fatima Agne Ba, Directrice générale d'Alliance Ingénierie informatiques et services (ALINIS), a annoncé que sa société envisageait, en partenariat avec le ministère de l'intérieur, d'installer des logiciels de gestion des procédures administratives mises en œuvre dans les commissariats de police afin de faciliter l'obtention des documents administratifs. A titre expérimental, le commissariat de police de Guédiawaye a déjà été équipé de ce système et le projet vise à informatiser l'ensemble des démarches administratives (gestion de courriel, certificat de résidence, certificat de perte, carte nationale d'identité, plaintes, etc.)

* Prochain lancement de la chaîne de télévision privée par satellite Touba TV

A l'occasion d'une conférence de presse tenue le 22 octobre 2009, Cheikh Guèye, promoteur de la chaîne de télévision privée par satellite Touba TV, a annoncé que celle-ci allait émettre en France sur le bouquet Free à partir du mois de novembre 2009 puis en Afrique et en Europe à partir du mois de janvier 2010. Les programmes de Touba Tv, qui se veut une chaîne généraliste et non partisane sur le plan politique, se feront essentiellement en langues nationales avec quelques émissions dans les grandes langues internationales de communication. Cette chaîne de télévision, appartenant au groupe sénégalais Global Média, deviendra payante, lorsqu'elle disposera d'une couverture hertzienne totale du territoire national.

Rendez-vous

* INET Afrique (3-4 novembre 2009, Dakar, Sénégal)

La conférence INET Afrique organisée par Internet Society (ISOC), en collaboration avec le chapitre sénégalais d'ISOC (ISOC-Sénégal) et le ministère des Télécommunications, des TIC, des transports terrestres et des transports ferroviaires se tiendra les 3 et 4 novembre 2009 à Dakar (Sénégal). Le thème de la conférence est « FGI Sharm El Sheikh : Une opportunité pour promouvoir la gouvernance de l'Internet régionale ».

ISOC : <http://www.isoc.org/>

* ICT4D 2010 (12-14 octobre 2010, Cape Town, Afrique du Sud)

Organisé par le Meraka Institute de Pretoria (Afrique du Sud) en collaboration avec le Center for Research and Telecommunication Experimentation for Networked Communities (CREATE-NET) de Trente (Italie), ICT4D 2010 est une conférence internationale qui s'intéressera à l'innovation et à l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les pays en voie de développement. Elle rassemblera à la fois des acteurs de la recherche et du monde des affaires.

ICT4D : <http://www.itc4d.org/>

* Forum régional TIC et agriculture (23-25 novembre 2009, Ouagadougou, Burkina Faso)

Un Forum régional TIC et agriculture regroupant des participants, professionnels des filières agricoles et des TIC pour le développement et des institutions d'appui à l'agriculture intervenant au Burkina Faso et Mali, se déroulera du 23 au 25 novembre 2009, Ouagadougou (Burkina Faso). L'objectif général du Forum est d'offrir une plateforme d'échange et d'apprentissage sur les pratiques de commercialisation des produits agricoles à travers les TIC.

Forum régional TIC et agriculture : <http://agri-tic.ning.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, octobre 2009.**
